



Anguille

Cette espèce est très peu recherchée par les pêcheurs aux lignes de nos jours mais elle mérite une attention toute particulière de la part des gestionnaires halieutiques en raison de son statut de conservation critique et de son intérêt au sein de la chaîne alimentaire et des écosystèmes.

Noms communs

Pimpreneau, anguielo, pougau, poun

Nom scientifique

Anguilla anguilla - Découvert par Linné en 1758

Famille

Anguillidés

Description

L'anguille est un poisson au corps serpentiforme de section cylindrique dans sa partie antérieure et aplati latéralement dans la région caudale. La peau est recouverte de petites écailles profondément incrustées dans le derme. L'ensemble du corps est recouvert d'un abondant mucus. L'anguille possède une paire de nageoires pectorales en arrière des branchies et une nageoire impaire unique regroupant les nageoires dorsale, anale et ventrale.

La robe présente une teinte verte à brun olive sur le dos et blanchâtre ou jaune sur le ventre.

L'espèce peut atteindre une longueur de 1,40 mètre pour 6 kg. La longévité record obtenue en captivité est de 85 ans.

Habitat et comportement

L'anguille est un migrateur amphihalain (vit alternativement en eau douce et salée au cours de sa vie) thalassotoque (se reproduit en mer). Pendant sa croissance en eau douce, l'espèce colonise tous les types de milieux accessibles depuis les estuaires jusqu'à l'amont des bassins versants.

La reproduction aurait lieu en Mer des Sargasses à plus de 400 mètres de profondeur où la femelle libère environ 1 million d'ovocytes. Après l'éclosion, les larves (ou leptocephales) effectuent une migration à travers l'océan, plus ou moins guidées par le Gulf Stream, avant d'atteindre le talus continental où une première métamorphose vers le stade civelle intervient. Les civelles remontent les estuaires et gagnent les eaux douces continentales où elles effectueront leur croissance. Les anguilles « sédentaires » appartiennent au stade « anguille jaune ».

L'anguille est un carnassier opportuniste qui devient piscivore à partir de 35 cm.

Les adultes dévalent (au stade argenté) vers la mer après 3 à 9 ans passés en eau douce pour les mâles et 5 à 18 ans pour les femelles.

Pêche et réglementation

L'anguille est inscrite sur la liste rouge des poissons d'eau douce en France et est considérée « en danger critique d'extinction » au niveau mondial. Elle bénéficie désormais d'un plan de gestion dans tous les pays de l'Union européenne visant à réduire toutes les causes de mortalité affectant l'espèce (surpêche, obstacles à la migration...). Dans ce cadre, des mesures concernant la pêche aux lignes ont été prises. (A consulter dans la section 'réglementation')

Présence en Côte-d'Or

Cette espèce se rencontre régulièrement en Saône, sur les canaux, sur les réservoirs d'alimentation du canal de Bourgogne, dans le Lac de Marcenay et sur la plupart des rivières du département mais en densité faible. La migration naturelle de l'anguille étant devenue aléatoire dans nos eaux, sa présence tient essentiellement aux déversements de soutien d'effectif pratiqués par les AAPPMA.